



Eglise catholique
Weislingen

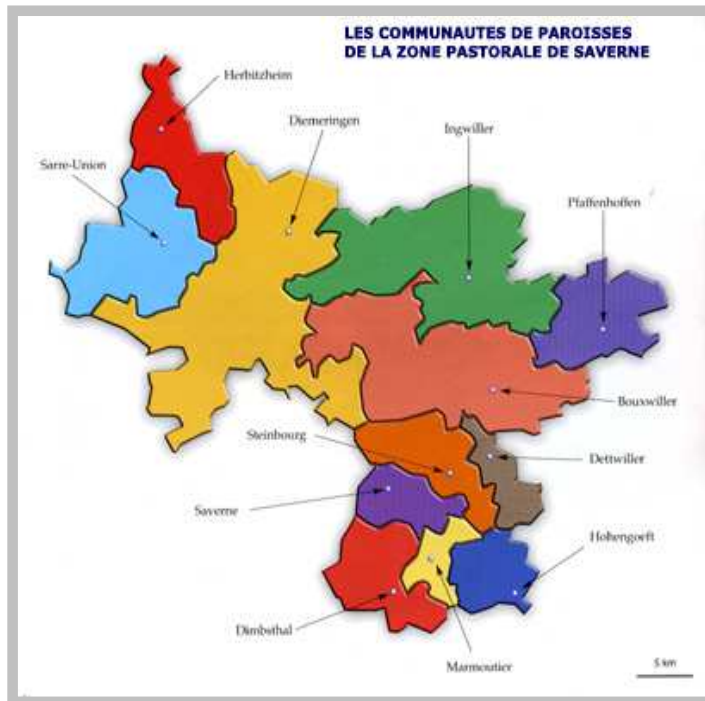
Le réaménagement pastoral en Alsace Bossue

Le réaménagement pastoral en Alsace

Le diocèse d'Alsace a ouvert en l'an 2000 un vaste chantier de réorganisation des paroisses, appelé "le réaménagement pastoral". La première étape de ce mouvement a d'abord concerné le découpage de l'Alsace en 14 zones pastorales.



Les zones pastorales du Bas-Rhin



Les communautés de paroisses de la zone pastorale de Saverne

Dans une deuxième phase, il a été procédé à un regroupement des anciennes paroisses ou églises en nouvelles communautés de paroisses dans chaque zone pastorale. Ce mouvement de réaménagement pastoral diocésain s'est poursuivie par une période consacrée à la réflexion sur les trois grandes fonctions de l'Eglise : l'annonce de la foi, la vie sacramentelle et la diaconie, c'est à dire actions de solidarité. L'occasion d'un travail de réflexion en équipes de pilotage, avant des débats organisés au niveau des paroisses et des zones pastorales.

Ce mouvement a touché bien sûr également les paroisses d'Alsace Bossue, dont le regroupement en secteurs interparoissiaux s'est réalisé en plusieurs étapes.

Les cinq secteurs interparoissiaux du doyenné de Sarre-Union en l'an 2000 (22 églises, 8 550 catholiques)

Peu à peu, en fonction des regroupements et des nécessités, cinq secteurs interparoissiaux se sont mis en place. Voici une présentation des cinq secteurs en 2000 (par ordre alphabétique)

BAERENDORF : 10 communes dont 4 clochers, 600 catholiques , curé : Marc KAPELANSKI

Baerendorf	300 catholiques	(paroisse) avec Goerlingen, Kirrberg, Rauwiller
Postroff	100 catholiques	(paroisse du diocèse de Metz, sans annexe)
Eschwiller	100 catholiques	(paroisse) avec Diedendorf, Hirschland, Wolfskirchen
Eywiller	100 catholiques	(annexe d'Eschwiller)

DIEMERINGEN : 13 communes dont 5 clochers, 900 catholiques, curé : Vincent-Marie MEYER

Diemeringen	350 catholiques	(paroisse) avec Lorentzen, Adamswiller.
Butten	250 catholiques	(annexe de Diemeringen) avec Ratzwiller et Dehlîngen
Weislingen	100 catholiques	(annexe de Diemeringen) avec Waldhambach

Kirchberg	100 catholiques	(paroisse de Berg-Thal) avec Berg, Burbach, Rexingen et Thal
Mackwiller	100 catholiques	(annexe de Berg et Thal)

DRULINGEN : 14 communes dont 4 clochers , 900 catholiques, curé : Roger ESCHLIMANN

Drulingen	400 catholiques	(paroisse) avec Asswiller, Bettwiller, Durstel et Gungwiller
Weyer	100 catholiques	(annexe de Drulingen)
Graufthal	200 catholiques	(paroisse) avec Eschbourg, Pfalzweyer et Schoenbourg
Siewiller	200 catholiques	(paroisse) avec Bust, Lohr et Ottwiller

HERBITZHEIM : 5 communes dont 4 clochers , 3 100 catholiques, curé : Joseph BISEWSKI

Herbitzheim	1500 catholiques	(paroisse sans annexe)
Oermingen	1000 catholiques	(paroisse sans annexe)
Siltzheim	500 catholiques	(paroisse sans annexe)
Voellerdingen	100 catholiques	(paroisse) avec Domfessel

SARRE-UNION : 11 communes dont 5 clochers, 3050 catholiques, deux prêtres et un laïc coopérateur

Jean-Pierre BOTZ, le curé-doyen

Gérard BASTON, laïc, coopérateur de la pastorale depuis 1990

Alexis ATTEMENE, prêtre étudiant originaire de Côte d'Ivoire, le week-end

Sarre-Union	1500 catholiques	(paroisse) avec Schopperten (avec une chapelle)
Rimsdorf	100 catholiques	(annexe de Sarre-Union)
Harskirchen	100 catholiques	(paroisse) avec Altwiller, Bissert et Hinsingen
Sarrewerden	350 catholiques	(paroisse) avec Zollingen et Bischtroff
Keskastel	1000 catholiques	(paroisse sans annexe)

Source : "Catholique en Alsace Bossue" n° 05 – Septembre 2001

Nota mars 2006 : depuis la publication de cet article, les secteurs de Diemeringen et de Drulingen ont fusionné, et celui de Baerendorf s'apprête à le faire avec le nouveau secteur ainsi créé. Ce qui fait qu'il restera à terme trois secteurs interparoissiaux en Alsace Bossue.

L'Église se redéploie en Alsace Communautés de paroisses : les statuts sont promulgués

Le diocèse de Strasbourg franchit une nouvelle étape de son réaménagement pastoral : la promulgation par Mgr Joseph Doré des statuts des communautés de paroisses, des paroisses et des équipes décanales (l'équipe décanale réunit les prêtres, les diacres permanents et les coopérateurs pastoraux de plusieurs communautés de paroisses).

À cette occasion, le diocèse édite un livret contenant décret, statuts et cartes, ainsi que des affiches et un dépliant grand public distribué à 320 000 exemplaires.

Comme presque partout en France, mais plus tardivement qu'ailleurs, le diocèse d'Alsace vient de procéder à un "réaménagement pastoral" : quelque 767 paroisses ont ainsi été regroupées au sein de 180 "communautés de paroisses". Est-ce la fin de l'exception alsacienne, une région concordataire qui semblait épargnée par la crise des vocations et de la pratique religieuse ? Nous avons posé la question à Mgr Christian Kratz, évêque auxiliaire de Strasbourg.

Qu'est-ce qui a motivé le réaménagement pastoral auquel vous venez de procéder ?

Certes, notre Église peut s'appuyer sur un nombre important de prêtres en activité (650), sur des ressources en personnes et en moyens non négligeables et sur des initiatives pastorales nombreuses et variées. Mais tout cela est précaire : le tissu chrétien se fragilise, la moyenne d'âge des prêtres augmente et la relève n'est pas naturellement assurée.

Nous avons préféré anticiper l'avenir par une démarche dynamique qui consiste, notamment, à donner davantage de places aux laïcs. Pour la première fois certains d'entre eux vont officiellement porter, en lien avec un vicaire épiscopal, la responsabilité des pastorales qui regroupent plusieurs communautés de paroisses.

C'est un signal que nous adressons à tous les chrétiens, engagés ou non, pour les inciter à se mobiliser. Nous sommes tous concernés par la mission et par l'avenir de l'Église.

Cette réorganisation est-elle compatible avec le statut concordataire de l'Alsace ?

Bien entendu car, à la différence des autres diocèses de France, nous ne supprimons aucune paroisse sur le plan administratif. Chacune garde son identité propre et son "conseil de fabrique", chargé de la gestion.

Mais, sur le plan pastoral, plus aucune ne pourra travailler seule dans son coin. La "communauté de paroisses", qui regroupe cinq ou six clochers, va permettre de mutualiser les moyens et de donner un nouveau souffle à la mission de l'Église. Dans ce dispositif, il faudra simplement que nous fassions attention à conserver la proximité avec les gens.

Source : "Catholique en Alsace Bossue" n° 14 – Janvier 2004